

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossier

• 185 ANS

N°51
JUILLET 2021



www.geudertheim.fr

Retrouvez-nous sur 

Éditorial



Pierre GROSS
Maire de Geudertheim

Geudertheimoises,
Geudertheimois,

La situation sanitaire de notre pays s'améliore et nous voyons sans doute enfin pointer la lumière de la fin du tunnel. En effet, depuis début juillet les mesures sanitaires ont presque toutes été levées. Chers

habitants, soyons heureux ensemble de pouvoir profiter de ces moments qui tendent chaque jour vers une liberté plus grande, tout en restant néanmoins vigilants, et respectons encore plus aujourd'hui les gestes barrières.

À travers ces informations, notre commune, nos associations entrevoient à nouveau la possibilité de mettre en place la pratique des activités sportives et culturelles ainsi que des rassemblements festifs. Néanmoins, les dernières informations de notre ministre de la Santé ne sont plus aussi rassurantes. L'invitation à tous pour se faire vacciner paraît être la meilleure solution pour parvenir à cette immunité collective.

Notre Musique Paysanne qui souffle ses 185 bougies cette année et qui fait partie de ce patrimoine alsacien, méritait bien une attention toute particulière dans le présent G'IM. Peut-être nous fera-t-elle profiter de son répertoire de valses, de polkas ou de *Rhinländer* au courant du 2^e semestre.

J'aimerais aussi à travers cet éditto, souhaiter un très beau passage au temps libre à notre directrice d'école élémentaire. Merci Madame Léger pour cette belle page que vous avez écrite au sein de notre école. Je suis certain que vous continuerez à suivre de près les futurs travaux d'aménagements et d'extension de l'école élémentaire prévus après la construction de l'école maternelle et du périscolaire.

Bonne lecture à tous du présent G'IM, je vous invite à profiter pleinement de cette période de vacances que je vous souhaite des plus agréables et des plus ensoleillées.

Scheni Sommer Ferie !

Sommaire

3 à 8

Geud'actus

9

**Conseil municipal
des enfants**

10-11

Dossier

« 185 ans »

12 à 14

Infos pratiques

14

Calendrier

15 à 20

Tribune ouverte

21-22

Anniversaires

23-24

État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 11 septembre 2021 pour parution début octobre.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédacteur en chef :
Arny Eyermann

Comité de rédaction :
Prazères Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson, Barbara Neunreuther, Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil et Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Alfred Jung, Nathalie Boutinaud, Sarah Ludwig, Emeline Léonhardt

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 400 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Juillet 2021 - Dépôt légal en cours

ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Adjudication de bois : L'adjudication de bois a eu lieu le 27 mars 2021 sous le préau de l'école, dans le froid. Recettes : grumes 2 178 € et déchets de coupe 768 €.



Un 8 mai « covidien » : Covid-19 oblige, la commémoration du 8 mai 1945 actant la capitulation de l'Allemagne nazie s'est déroulée hors présence du public. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, puis la sonnerie *Aux morts* et *La Marseillaise* interprétées à la trompette, le maire Pierre Gross a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.



Plantations estivales : Après une année troublée, nul doute que le besoin de lumières, de couleurs et de douceurs envahira le cœur et l'esprit des citoyens. Plus que jamais, la fleur sera l'élément esthétique de nos espaces urbains pour faire oublier 2020.

Communiant : Le 30 mai 2021, jour de la fête des mères, ils ont enfin pu faire leur petite communion qui était prévue début mai l'année dernière. Maelyne Beaudinet, Cloé Perroux-Schneider, Quentin Jessel, Victor Benedito et Johan Heitz se sont retrouvés à l'église St Sixte de Hoerdts avec les communiant de ce village.



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2021

Le Conseil municipal a :

- décidé les travaux de mise en valeur du patrimoine local, pour un montant prévisionnel de 140 000 € HT, des deux passerelles de la Zorn (*Vixelsstaj*, passerelle rue du Chevreuil, datant de 1862, et passerelle au bas de la rue de la Rivière, datant de 1875), et des deux lavoirs (lavoir de la *Vixelsstaj*, datant de 1835 et reconstruit en 1861, et lavoir rue de la Rivière, datant de 1875).
- décidé de procéder aux travaux d'extension de l'atelier communal pour un montant prévisionnel de 40 000 € HT, et chargé le cabinet Larché & Metzger de la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 6 000 € HT (dépôt de permis de construire, conseils techniques).
- décidé de retenir la société SAMOP pour remplir les fonctions d'assistant à maîtrise d'ouvrage liée aux travaux de réhabilitation des écoles existantes pour un montant total d'honoraires de 9 500 € HT.
- décidé de remplacer les quatre cadrans et leurs aiguilles de l'église protestante pour un montant total de 10 939 € HT.
- émis un avis favorable à poursuivre le remplacement des anciens lampadaires par des équipements à led, plus performants.
- chargé le maire de demander les subventions afférentes aux travaux listés ci-dessus.
- s'est prononcé favorablement sur le transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à la Communauté de communes de la Basse-Zorn, dans le délai et les conditions prévus par la loi.



Séance du 28 mai 2021

Le maire ouvre la séance par ces mots :

« Nous voici enfin réunis dans notre salle de conseil fraîchement aménagée. Voilà une année jour pour jour que le nouveau Conseil municipal a été installé et ce soir vous avez trouvé la place que vous occuperez pour les cinq années à venir. Encore une fois toutes mes félicitations, et merci pour votre engagement et votre présence depuis un an. Notre collaboration est importante, nous devons tous ensemble agir dans la même direction et être efficaces dans l'avancement de nos dossiers. La première année de notre mandat n'a pas été évidente ni pour vous ni pour moi. J'espère, et je le souhaite vivement, que le plus dur est derrière nous et que nous pourrions d'ici quelques semaines nous retrouver avec plus de convivialité.

Oui, discuter ensemble ; c'est par nos différents points de vue que nous aurons les meilleures idées. Une vraie collaboration est celle de l'ouverture, du dialogue, de l'écoute et surtout de la bienveillance. Vous pouvez compter sur moi. Je souhaite que nous ayons tous les uns envers les autres une attention amicale afin de prendre en compte chaque idée sans hostilité mais au contraire en essayant de voir le côté positif de chacune d'entre elles. Cela doit être une force et nous devons nous appuyer sur ce formidable catalyseur qui nous mènera vers la satisfaction, la nôtre du travail bien fait et aussi celle de nos concitoyens. La confiance est un élément majeur, sans elle aucun projet n'aboutit. Ayons cette confiance ensemble pour écrire une nouvelle page de l'histoire de notre commune. »

Le Conseil municipal a :

- affirmé sa détermination que soit redéfini le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Basse Alsace-Sud Moselle pour aboutir à la création du GHT Nord Alsace, demandé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est de procéder, dans cet objectif, au découpage du GHT Basse Alsace-Sud Moselle, et de valider la convention constitutive du GHT Nord Alsace et son projet médical partagé.
- pris acte des différents avenants liés aux travaux de construction de l'école et périscolaire maternelle pour un montant total de 48,39 € HT.
- adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 et décidé d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) à compter du 1^{er} janvier 2022.
- émis un avis favorable à la mise en œuvre de zones bleues dans deux tronçons de la rue du Général de Gaulle et sur la place de l'Église, ainsi qu'au marquage au sol rue de l'Arche pour matérialiser les emplacements de stationnement.

DE L'UTILE À L'AGRÉABLE...

Restrictions sanitaires obligent, les sorties scolaires ont été plus rares cette année. Avec grand enthousiasme, les élèves d'Anne Guillon et de Stéphanie Jeuch, accompagnés de parents volontaires, se sont promenés dans le village et aux alentours, bien équipés, pour ramasser les déchets dispersés çà et là. Mégots, bouteilles en tout



genre, canettes, tickets à gratter, masques, mouchoirs, polystyrène etc. ont très vite rempli les sacs poubelles. Parmi les objets insolites, les élèves ont trouvé de la moquette, un pantalon, une chaussure, un enjoliveur, de gros bidons ou encore un synthétiseur. Les enfants ont pris leur mission très à cœur, mais ont été énervés et fâchés de trouver autant de débris dans la nature, alors que la déchèterie n'est qu'à deux pas et que chaque habitation dispose de poubelles de tri. Cette expérience sera complétée par un travail en classe sur le tri des déchets pour les élèves de CE1, thème déjà étudié en sciences par les CE2.

PANNEAUX FUGUEURS



On sait bien que certains panneaux de rues, aux noms évocateurs ou cocasses, sont prisés par des collectionneurs. Il en est de même pour certains panneaux de limitation de vitesse qui se sont déjà vus reconvertis en cadeaux d'anniversaire ! Ce phénomène touche aussi Geudertheim où des « panneaphiles », si l'on peut se permettre ce néologisme, sont à l'œuvre depuis quelques semaines. Si l'on peut aisément soupçonner un malicieux amateur d'espaces verts d'avoir voulu certifier ses compétences par le panneau « Village fleuri, trois fleurs », enlevé de son poteau de l'entrée sud de la commune en avril, on comprend un peu moins les motivations de cet autre « collectionneur », plus original, qui a déboulonné le panneau « Sauf cyclistes » qui permettait aux deux roues de remonter la rue de la Rivière depuis l'étang de pêche. Un troisième larron, enfin, a retiré le panneau « Sens interdit » de la rue du Chevreuil, et doit quant à lui surtout prendre conscience que cette mauvaise plaisanterie aurait pu avoir des conséquences dramatiques : on n'ose imaginer ce qui aurait pu se passer si un véhicule s'était engagé à contresens en toute bonne foi et dans la complète ignorance du danger ! Tous ces agissements sont assimilables à des actes de vandalisme dont leurs auteurs encourent une amende de 1 500 € et un travail d'intérêt général. Par ailleurs, la remise en état du bien public a un coût non négligeable à la charge de la collectivité. Par exemple, un panneau de sens interdit coûte 70 €, somme qui pourrait être utilisée de façon plus profitable par la commune pour le bien de tous. Rappelons en outre que le fait de s'engager à contresens dans une voie à sens unique est sanctionné par une amende de 4^e classe d'un montant de 135 € et un retrait de 4 points, voire une suspension du permis de conduire !



CITOYEN, OÙ ES-TU ?



« Au lever du soleil, les populations recueillies et émues de patriotisme se formèrent [...]. On voyait les citoyens [...], le recueillement et la sérénité sur leurs visages, porter leurs suffrages écrits au scrutin [...], les déposer dans l'urne et revenir avec la satisfaction peinte sur les traits comme d'une pieuse cérémonie. » Les scrutins des 20 et 27 juin dernier montrent que cette description que fait de nos ancêtres l'écrivain Alphonse de Lamartine en 1848 appartient à une époque révolue !

Le taux de participation d'environ 26 % au premier tour des élections et de 25 % au second tour place Geudertheim quelques points en dessous de la moyenne nationale. « Quelle absurdité de faire deux élections le même jour ! » diront les uns. « Pourquoi ne pas les regrouper ? » diront pourtant les autres, lorsqu'il n'y en a qu'une seule à la fois. La faute à la météo, à la Covid ? Désintérêt de la politique ? Défiance envers les élus ? 75 % des électeurs seraient-ils complètement insatisfaits de l'offre politique pour le conseil départemental et pour le conseil régional ? Peut-être plus généralement aussi la conséquence de l'égoïsme et de l'individualisme, « valeurs » déjà bien ancrées dans notre société ? En somme,

« voter ne sert à rien », mais pour autant, est-ce que s'abstenir sert à quelque chose ?

La démocratie représentative n'est certes pas parfaite, mais elle a bien l'avantage de permettre à chacun de donner librement son avis sur le choix de ses représentants. *In fine*, il faudra forcément les élire parmi les candidats en lice. Le vote par correspondance et le vote par internet, érigés en solutions miracles à l'ère de l'hypermobilité, sont néanmoins sources de nombreuses contestations quant à la sincérité du scrutin dans certains pays qui les pratiquent. N'oublions pas que le suffrage universel masculin, et plus tard le droit de vote des femmes, ont été obtenus en France au prix de luttes acharnées par des générations de citoyens. Ils sont encore loin d'être une évidence dans bon nombre d'États dans le monde ! Ne laissons pas la minorité votante décider et mobilisons-nous. La chose publique et l'intérêt général sont l'affaire de tous. La commune adresse ses chaleureux remerciements aux 36 assesseurs mobilisés chaque dimanche, qui ont parfois attendu de longues minutes sans apercevoir le moindre électeur.



COMMISSION CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES (CCLE)

Les élections des conseillers départementaux et des conseillers régionaux ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Pour pouvoir se dérouler dans les meilleures conditions, une réunion de la CCLE s'est tenue au préalable le vendredi 28 mai 2021. Rappelons que cette commission a été créée suite à la réforme de la gestion des listes électorales entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, conformément à l'article L.19-1 du code électoral. Elle est composée de cinq conseillers municipaux nommés pour trois ans par arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2021. Les inscriptions de nouveaux électeurs sont gérées soit par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), par exemple pour les inscriptions d'office des jeunes venant d'atteindre la majorité ou des personnes naturalisées, soit par le maire suite à une demande d'inscription formulée par la personne intéressée. De même, les radiations sont gérées par l'INSEE dans les cas de décès ou d'inscription dans un autre bureau de vote, ou par le maire lorsque la personne inscrite n'a plus d'attache dans la commune. Ces modifications sont saisies dans un Registre Électoral Unique (REU) géré par l'INSEE et destiné à éviter les doublons. La CCLE a deux missions :

- S'assurer de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- Statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire.

Lors de la réunion de la CCLE, la liste électorale a été arrêtée à 2 022 électeurs. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune www.geudertheim.fr.

PROMENADE EN FORÊT À VÉLO



Depuis trois ans, la forêt communale subit les conséquences d'étés exceptionnellement chauds et secs. La commission Forêt et environnement, accompagnée d'adjoints, en a fait le tour à vélo le 25 avril dernier pour constater les effets de ces perturbations liés aux changements climatiques. Cette promenade devait également permettre aux nouveaux membres de la commission de découvrir la forêt et les travaux qui y ont été réalisés. Dans plusieurs parcelles, des arbres fragilisés par la sécheresse sont tombés. Parfois des branches de cimes des arbres sont desséchées. De jeunes pousses de pins sylvestres provenant de la régénération naturelle sont brûlées. Dans la parcelle 1, le sérotina, plante invasive, a pris place et il faudrait l'éradiquer. La fougère s'est installée dans la parcelle 20, empêchant la régénération naturelle. Une partie de la parcelle 15 a été plantée par les chasseurs. On y trouve des pins, des

mélèzes, des pommiers. Mais ces plantations ont du mal à se développer, ayant les troncs rongés par les chevreuils. D'ailleurs certains arbres n'ont pas survécu à la sécheresse et devraient être remplacés. Un point très positif dans la parcelle 14 ! Des pins sylvestres, des douglas, des chênes rouges d'Amérique, des chênes ont été plantés sur environ un hectare clôturé en 2016. Une belle réussite car 95 % des arbres ont pris et sont maintenant à l'abri des dégâts du gibier ; on pourrait enlever la clôture. Dans la parcelle 10, des pins sylvestres poussent naturellement et certains ont été protégés. En décembre dernier, 50 chênes, 50 châtaigniers et 50 pommiers ont été plantés et protégés. Cependant, plusieurs arbres plantés dans les années 2000 auraient besoin d'être dégagés pour qu'ils puissent grandir et mieux se développer. On s'interroge sur le devenir de cette forêt, désormais fragilisée, ce patrimoine qu'on pensait quasiment éternel. Aujourd'hui, il faut penser la forêt de demain, en adoptant des stratégies multiples, diversifiées, avec des essences adaptées, et en favorisant la régénération naturelle. Peut-être la forêt deviendrait ainsi plus résiliente.

RÉNOVATIONS DIVERSES



À la mairie, la salle du conseil municipal a bénéficié d'une entière remise en état. Tout d'abord ont été repeints le plafond et les murs, puis le parquet a été poncé pour lui redonner son bel éclat. Un nouvel éclairage a été mis en

place pour donner plus de luminosité à l'ensemble. Pour parfaire l'équipement informatique, deux vidéoprojecteurs ont été fixés au plafond et un écran rétractable supplémentaire ajouté pour améliorer les possibilités de projections lors des séances du conseil municipal. Les travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise de peinture Goetz de Brumath, l'électricité par l'entreprise Matter de Weyersheim, le nouvel éclairage a été posé en régie par l'adjoint Jean-Luc Joachim. L'installation des vidéoprojecteurs et de l'écran a été confiée à l'entreprise Serv-Info d'Eckbolsheim en collaboration avec l'adjoint Arny Eyermann.

Au centre de secours, l'ancienne inscription et le blason défraîchi ont été remplacés par un nouveau lettrage et un nouveau blason posés par la Sté Aquarelle Développement.



STOP À LA COVID-19

Après des débuts difficiles fin février 2021, la vaccination s'est progressivement étendue. Les deux médecins généralistes, les docteurs Lorentz et Tissier, se sont lancés volontiers dans cette campagne qui n'a pu démarrer qu'après l'obtention des doses vaccinales longtemps réservées aux centres de référence de Haguenau et Strasbourg. Que ce soit aux horaires de consultation, les week-ends ou les jours fériés selon la demande, ils ont ainsi vacciné 170 patients qui peuvent bénéficier du passeport sanitaire agréé depuis peu au niveau européen. Plus de 120 patients supplémentaires ont débuté leur vaccination. On peut regretter les campagnes de dénigrement essentiellement dirigées contre les vaccins fournis aux médecins généralistes. La mise à disposition d'un nouveau vaccin a permis de relancer cette campagne au niveau des acteurs de terrain, à savoir les médecins, les infirmières et les pharmaciens. Nous sommes en train de gagner une bataille contre le virus mais, pour le vaincre définitivement, il nous faut obtenir une immunité collective suffisante probablement aux alentours de 80 %. Un moyen d'y arriver est de vacciner les jeunes. Toutes les structures, et notamment votre médecin traitant, disposent du vaccin Moderna adapté pour les jeunes d'au moins 18 ans. Les plus jeunes, à partir de 12 ans, doivent être vaccinés avec du Pfizer, incitant les parents à prendre rendez-vous dans les « vaccinodromes » qui ont permis de vacciner avec au moins une dose plus de 33 millions de Français. Il est essentiel que le maximum de jeunes soit vacciné pour participer à l'immunité collective qui assurera une rentrée scolaire sans risque. Il ne faut surtout pas revivre la scolarité à domicile. Cette immunité collective permettra d'encasser le retour probable du virus en provenance d'autres pays, notamment en dehors de la communauté européenne, où la vaccination n'aura pas encore pu être assurée de façon efficace. Comme disaient les Romains, « *si vis pacem, para bellum* » soit « si tu veux la paix (sanitaire), prépare la guerre (fais-toi vacciner) ».

DÉPISTAGE COVID-19 À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le mardi 22 juin 2021, 111 élèves de l'école élémentaire, du CP au CM2, se sont prêtés, après accord des parents, à un test salivaire pour renforcer le dépistage de la Covid-19. Toutes les classes se sont rendues, à tour de rôle, en salle polyvalente. Les élèves ont dû s'armer de patience et de bonne volonté pour remplir leurs contenants de la quantité de salive exigée. Tous les tests sont revenus négatifs et la fin d'année scolaire peut par conséquent se dérouler dans la sérénité !



CHANTIER DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le 2 juin dernier, la grue de chantier a été démontée. Après six mois, le gros œuvre est quasiment achevé, ne restent plus que des finitions pour préparer les supports pour les autres lots. Pendant le mois de juin, le charpentier a monté les murs à ossature bois et la charpente, le menuisier a posé les fenêtres et les murs rideaux. Les travaux d'étanchéité seront terminés avant les congés d'été. Le bâtiment sera alors hors d'eau, c'est une grande étape pour un chantier puisque les travaux à l'intérieur pourront commencer. Début juillet, les travaux de façade débiteront avec la pose des isolants, suivie de celle du parement brique à partir de septembre. Les lots techniques sont intervenus à partir de la mi-juin pour les travaux de distribution notamment de ventilation, de chauffage, d'eau et d'électricité, pour permettre la pose des faux plafonds durant l'été, puis celle du plancher chauffant et de la chape au retour des congés. Sauf imprévu, le bâtiment devrait être achevé en début d'année prochaine, et le déménagement des classes de la maternelle pourrait se faire durant les vacances d'hiver courant février 2022.



UNE NOUVELLE TRIBUNE D'EXPRESSION ET D'ACTION POUR LES ENFANTS, **LE CME**

De plus en plus de communes en France, dont plusieurs alentour, disposent d'un conseil municipal des enfants (CME), ou des jeunes, ou junior. À Geudertheim, un groupe de travail « Conseil Municipal des Enfants », formé en début d'année et composé de quelques conseillers municipaux, est en train de créer une telle structure. Le CME permettra à

des enfants de s'engager pour la collectivité et de découvrir la démocratie, en proposant et en organisant des projets spécifiques, en participant à des actions en collaboration avec les élus adultes.

Un premier pas a eu lieu en juin. Le maire Pierre Gross et Jérémy Ohlmann, conseiller municipal, ont rendu visite aux actuels élèves de CE2 et de CM1 pour se présenter et évoquer le projet. Ces élèves ont été accueillis à la mairie quelques jours plus tard, où ils ont découvert le fonctionnement d'une commune, des services, le travail et le rôle du maire et de l'équipe municipale, afin de susciter leur intérêt et



de faire par la même occasion, de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) sur le terrain. Un « livret citoyen » individuel a été remis et servira de document d'identité lors de l'élection.

Ces mêmes élèves de l'école élémentaire de Geudertheim, scolarisés au CM1 et au CM2 dès septembre, seront appelés cet automne à élire les premiers membres du CME, pour un mandat unique de deux ans. Parmi eux, ceux qui sont volontaires pourront candidater. La municipalité et le groupe de travail « CME », qui encadrera les jeunes élus, encouragent vivement les enfants intéressés à le faire et à s'impliquer dans la vie de la commune. Un appel est aussi lancé aux parents pour soutenir les jeunes électeurs et candidats dans cette démarche.

De plus amples informations seront communiquées aux classes concernées après la rentrée scolaire, les documents nécessaires seront aussi distribués pour préparer la campagne électorale et l'élection. Le groupe de travail « CME » remercie déjà vivement l'équipe enseignante pour son implication récente et à venir. Les questions éventuelles sont les bienvenues, et

peuvent être formulées via cme.geudertheim@gmail.com.

À l'échelle de la Communauté de communes de la Basse-Zorn existe déjà le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ), qui touche une tranche d'âge supérieure. Une élection est aussi prévue cet automne pour le renouveler. Les adolescents intéressés pourront se référer à l'article dédié en page 17 de ce G'IM ainsi que dans le bulletin intercommunal de juin 2021.



185 ans sans tambour ni trompette !



La Musique Paysanne et le Groupe Folklorique au 23^e festival international du tourisme à Shanghai (2012)

Jacques Roser, ancien soldat de la Grande Armée, crée la Musique Paysanne de Geudertheim en 1836, certainement la plus ancienne société de musique de la région, dotée de son groupe folklorique autour de 1900. Ses activités sont à l'arrêt depuis 15 mois : elle n'a pas pu célébrer son 185^e anniversaire lors du concert qu'elle aurait donné en mars, ni se produire lors de ses prestations dont voici une présentation.

De nombreuses prestations en Alsace

Les musiciens, portant la tenue des serviteurs des barons de Schauenbourg, participent régulièrement à des cérémonies et spectacles : en septembre 1886 déjà, la Musique Paysanne accueillait l'empereur d'Allemagne Guillaume I^{er} à Strasbourg. Musiciens et danseurs gardent bien vivant le souvenir des soirées folkloriques à *L'Ancienne Douane* entre 1988 et 1993 (une quinzaine par an), et dans la cour du palais des Rohan jusqu'en 2000. Depuis au moins 70 ans, et jusqu'à une période récente tous les 15 août sans interruption, une prestation phare est celle donnée dans le parc du casino de Niederbronn.

Le groupe est souvent invité à des fêtes traditionnelles pour participer au défilé puis présenter des danses folkloriques. Des coupures de presse que René Henches (84 ans, actuel doyen de l'ensemble) tient de son père ou de son grand-père (anciens directeurs de la Musique Paysanne)

et des archives plus récentes de l'association en témoignent. On note la participation assez régulière pendant longtemps et parfois encore aujourd'hui à des fêtes à Haguenau, Schiltigheim, Epfing, Hindisheim, Barr, Erstein, Benfeld, Molsheim, Rosheim, Turckheim, Eguisheim, Colmar... L'association participe quasiment tous les ans depuis les années 1930 aux festivités de la Pentecôte à Wissembourg.



Charles Henches et son épouse Marie-Louise devant la mairie de Wissembourg (1950)

L'ensemble assure de nos jours une quinzaine de prestations par an, dont certaines sont devenues très

régulières, comme à Oberhaslach fin juillet. Le carnaval et la fête des asperges à Hoerdt sont aussi deux temps forts annuels. « L'animation d'apéritifs de mariages, d'anniversaires, montre la diversification des prestations », indique Yves Ohlmann, qui préside l'association depuis l'an 2000, tandis qu'Édouard Riedinger entame sa 20^e année comme directeur. Ayons aussi une pensée émue pour deux personnalités de l'association pendant plusieurs décennies : le président et maire Philippe Schmitt (1922-2013), le directeur Charles Henches (1932-1991).

Une ambassadrice de la commune et de la région

L'association est habituée à se produire en France et à l'étranger, dans des grandes villes comme dans des communes bien plus petites que la nôtre : Lille (1936), Mirecourt (1937), Landerneau (1948), Lille (1949), Montluçon (1949), Caen (1954), Montpellier, Besançon et

Limoges (années 1970), Orgeval dans les Yvelines (1982), Vignot dans la Meuse (1984), Tourouvre dans l'Orne (1994), Amiens (1998), Dreux (1999), Châlons-en-Champagne (2000), Giens dans le Loiret (2002), Sausset-Pins dans les Bouches du Rhône (2002), Auzances dans le Limousin (2005), Vichy (2009), Villemomble en Seine-Saint-Denis (2011), Janville en Eure-et-Loir (2014).



L'association s'est produite dans la Marne (2002)

Un moment marquant a été la commémoration du 60^e anniversaire de l'armistice, le 11 novembre 1978 dans la clairière de Rethondes près de Compiègne, où les membres ont attendu Valéry Giscard d'Estaing dans un froid glacial pendant quelques heures. Ils ont pu serrer la main du président de la République. « C'est un souvenir inoubliable pour des enfants », d'après Cathy Hilbold (fille de René), 10 ans à l'époque.



Le défilé dans les rues à Benfeld (2010)

Plusieurs prestations ont eu lieu en Belgique, la dernière en 2003. La participation à un festival international de folklore à Shanghai en septembre 2012, restera dans les annales. L'immense défilé a été le point d'orgue : 400 000 personnes

se tenaient derrière les barrières de sécurité sur une grande avenue. « On avait l'impression de défiler sur les Champs-Élysées, et c'était même plus grand », selon les musiciens et folkloristes.



La danse des moissonneurs est exécutée à Obernai (1950)

Des voyages de découvertes

Les membres d'hier et d'aujourd'hui s'accordent à dire qu'ils ont vu du pays dès le plus jeune âge grâce à l'association. Jusqu'aux années 1970, en dehors de ces prestations, nombreux sont ceux qui n'avaient quasiment aucune autre occasion de se rendre au-delà de la Basse-Zorn : le tourisme n'était pas une activité répandue comme de nos jours. Le musicien Albert Krippleben, au volant de son « Astracar », a assuré les déplacements régionaux du groupe pendant longtemps. Le covoiturage est ensuite devenu la norme, le point de ralliement étant « bi de Lucie » (au restaurant À la Couronne). Les déplacements

nationaux s'effectuaient en train, plus tard en bus. On ne dénombre plus les musiciens ayant foulé le sol parisien pour la première fois à l'occasion d'une escale. Lors d'une prestation sur plusieurs jours, l'hébergement se fait en toute simplicité, avec une grande capacité d'adaptation, aussi bien dans des chambres d'hôtels que chez l'habitant. Plus épiques ont été les nuits en sacs de couchage dans des gymnases et salles des fêtes. Les membres ont aussi déjà dormi dans une caserne de sapeurs-pompiers, dans les dortoirs d'un lycée, d'une colonie de vacances, et même d'un ancien couvent...

Ces voyages favorisent la cohésion entre les membres, mais ils deviennent malheureusement plus rares. Des comités de fêtes contactent encore souvent l'association, mais le frein principal est le prix du transport sur de longues distances, en hausse ces dernières années.

Quelques anecdotes

Après un comptage un peu sommaire sur une aire d'autoroute, le bus repart... mais on se rend compte quelques km plus loin qu'un membre a été oublié ! Dans les années 1980, il n'y avait pas de portable pour se joindre...

À Limoges, un dimanche matin, au départ d'un grand défilé, le premier coup de grosse caisse retentit... et fait un trou dans la grosse caisse !



Les folkloristes dans le parc du casino de Niederbronn (2009)

CONTRÔLE DES POUBELLES JAUNES

Vous avez certainement remarqué que plusieurs fois par mois, l'ambassadeur du tri Laurent Riegert appose sur les bacs jaunes des ménages des étiquettes reflétant la qualité du tri afin de sensibiliser les usagers au respect des consignes de tri. En 2020, 362 bacs ont été contrôlés à Geudertheim. 58,84 % des bacs étaient conformes (étiquette verte), 23,76 % non conformes (étiquette orange) et 17,40 % en refus de collecte (étiquette rouge). Geudertheim est le mauvais élève de la Communauté de communes (CCBZ). Les erreurs de tri les plus fréquentes concernent les plastiques (barquettes, films, pots de yaourts, polystyrène). **Une règle à retenir** : tout plastique qui n'a pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon n'est pas à mettre dans la poubelle jaune. On trouve également des masques chirurgicaux, des ordures ménagères, du



verre, des mouchoirs... S'il y a trop d'erreurs, les bennes de collecte sélective sont refusées au tri par le centre de recyclage de Strasbourg et reviennent au centre d'incinération à Schweighouse-sur-Moder. En 2020, le coût de refus de tri est facturé 210 € la tonne par le Smitom de Haguenau-Saverne. Pour la CCBZ, cela a représenté en 2020 un montant de 28 078 €, dépense qui pourrait être utilisée pour autre chose si le tri était bien fait !

Petits rappels :

- Ne sortez pas systématiquement votre poubelle jaune tous les 15 jours, attendez qu'elle soit pleine pour le faire ;
- Si vous déménagez, vous devez restituer une poubelle propre.

C'est MOI la poubelle
«Jaune»



Je ne prends que :

Les journaux,
cartons,
papiers

Briques
alimentaires

Emballages
métalliques

Bouteilles
& Flacons
d'Entretien
avec bouchons

Bouteilles
& Flacons
Alimentaires
avec bouchons

Bouteilles
& Flacons de
Salle de bain
avec bouchons

Je ne prends pas :

Cartons souillés

Barquettes en
polystyrène
& plastique

Sachets & films
plastique

Pots en
plastique

Je trie
et
recycle

Je suis la poubelle
«Normale»



Je prends
les ordures
ménagères
non
recyclables !

Je ne prends pas :

Bouteilles en verre

Bouteilles
plastiques

Briques alimentaires,
journaux et cartons

Films plastiques,
barquettes,
sac poubelle,
yaourts, restes
de repas cuisinés

J'incinère
et
valorise

VIGILANCE VACANCES

Nous tenons à rappeler un service qui est à disposition des villageois pour toute absence. Dans le cadre de « l'opération tranquillité vacances », si vous vous absentez durant plusieurs jours, il vous suffit de passer à la gendarmerie de Brumath pour la prévenir de votre départ. Un document à remplir vous sera remis. Vous pouvez aussi le télécharger au lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033. Vous devrez y mentionner vos dates de départ et retour, l'adresse de la résidence à surveiller, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre et le nom d'une personne à prévenir en cas de problème. Pendant votre absence, les gendarmes procéderont à des rondes, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, en uniforme, à votre domicile. Ce service, gratuit, concerne absolument toutes les personnes qui s'absentent de leur domicile, que ce soit pour vacances ou pour une autre raison, toute l'année. En cas de retour anticipé, n'omettez pas de prévenir la gendarmerie.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou d'une tentative, alertez la gendarmerie de Brumath au 03 88 51 10 47. Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie. Une fois les premiers constats et les relevés effectués par les gendarmes, déclarez le sinistre auprès de votre assurance habitation. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Geudertheim : rubrique « Le village/Environnement/Dangers et prévention ».

BRUITS DE VOISINAGE ET IRRESPECT DES CULTURES

En cette période estivale et afin de limiter les gênes occasionnées, il est rappelé que les activités de loisirs, bricolage ou jardinage ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage. De ce fait, elles ne pourront être pratiquées qu'aux jours et horaires suivants : du lundi au samedi entre 8 h et 20 h, sauf jours fériés. Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le voisinage. Même si ce n'est pas interdit, évitez dans la mesure du possible le bruit pendant la pause méridienne entre 12 h et 14 h.

En outre, par respect pour les agriculteurs et éleveurs de bétail, il est interdit de traverser les prés tant que le foin ou le regain ne sont pas fauchés.

RECHERCHE DE LOCATAIRE

Suite au déménagement prévu début janvier 2022 du cabinet médical du docteur Jérémie Lorentz du 37 rue Sainte Maison vers les anciens locaux du Crédit Mutuel au 11 rue du Moulin, la commune de Geudertheim est à la recherche d'un nouveau locataire. Les locaux avaient été réhabilités en 2017 et sont très bien adaptés à une activité dans le domaine du soin à la personne (pédicure, infirmier ou infirmière à domicile, kinésithérapeute etc.). Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie de Geudertheim soit par courrier adressé au 83 rue du Général de Gaulle, soit par téléphone au 03 88 51 12 61, soit par courriel à l'adresse info@geudertheim.fr.

NOUVELLES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Les problèmes liés au stationnement sont de plus en plus récurrents à Geudertheim : augmentation des stationnements gênants et/ou intempestifs, certains concitoyens donnant parfois l'impression de s'approprier le domaine public en laissant leurs véhicules au même endroit pendant de longues périodes. Les mesures préventives, dialogues et appels au civisme menés par la municipalité étant le plus souvent restés vains, il a été décidé de modifier la réglementation dans divers secteurs :

- Rue de l'Arche :

Le stationnement sera interdit hors cases, matérialisées par un marquage au sol, sur le tronçon entre la rue du Général de Gaulle et la rue du Coteau.

- Zone bleue :

Afin de partager au maximum les places de stationnement existantes et de faciliter l'accès aux commerces locaux, une zone bleue sera mise en place sur la place de l'Église et dans la rue du Général de Gaulle entre ses intersections avec la rue de l'Arche et avec la rue de la Rivière. Le stationnement y sera autorisé dans les cases, pendant une durée maximale de deux heures, du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. L'heure d'arrivée devra être indiquée par un disque de stationnement posé de manière visible derrière le pare-brise du véhicule. Des disques homologués, réalisés par la communauté de commune de la Basse-Zorn (CCBZ) sont disponibles en mairie.

Dès la réalisation imminente des travaux de signalisation, l'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) de la CCBZ procédera à des contrôles réguliers et verbalisera les contrevenants (amende de 2^e classe d'un montant de 35 €). Rappelons qu'il veille plus généralement au bon fonctionnement du stationnement et verbalise notamment les véhicules garés sur trottoir (amende de 4^e classe d'un montant de 135 €).

Infos pratiques

LES POINTS DE VENTE DE REPAS À EMPORTER

Cela fait bientôt deux ans que le monde de la restauration s'adapte à la crise sanitaire. Depuis peu les terrasses et les restaurants recommencent à recevoir du monde. Les gens ont pris l'habitude de soutenir les restaurateurs et de commander des repas à emporter. À Geudertheim, il existe quatre de ces points de vente :

Restaurant *À la Charrue* : 69 rue du Général de Gaulle / 03 88 51 01 74
www.charrue67.fr

Depuis de nombreuses années déjà, *la Charrue* propose sa carte traditionnelle, également à emporter, tous les jours de la semaine. Outre les classiques pizzas ou tartes flambées, on peut également emporter chez soi un petit parfum d'orient avec de succulents plats indiens.

Restaurant *Le WL* : 113 rue du Général de Gaulle / 03 88 37 30 93
www.facebook.com/Le-WL-la-maison-de-la-tarte-flambée-228800690593514
Laurent Wendling et son équipe vous accueillent le week-end en soirée pour commander et emporter ses traditionnelles *Flåmmeküeche* et pizzas cuites au feu de bois.

Pizzas *L'Artiste Pâtes* : 34 rue du Général de Gaulle / 06 22 98 59 11
www.lartistepates.fr

Le camion à pizzas de Jean-François Kiffel, originaire de Bietlenheim, vous attend devant l'Établissement horticole Schwarz tous les mercredis de 18 h à 20 h 30. À la carte pizzas et *flam's*.

Pizzeria *Al'PAty* : 2 route de Bietlenheim / 03 90 00 29 86
www.facebook.com/alpaty.geudertheim

Le dernier venu dans le village occupe les locaux de l'ancienne boucherie Gross. La pizzeria est ouverte du mardi au dimanche de 17 h 30 à 21 h. À la carte pizzas, tartes flambées, salades et desserts, uniquement à emporter. Cf. article page 18 de ce G'IM.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, la commune de Geudertheim souhaite rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de 75 ans et plus, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de forte chaleur :

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps, au moins le visage et les avant-bras, plusieurs fois par jour ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

La commune a ouvert un registre nominatif afin que les personnes vulnérables puissent s'inscrire auprès de la mairie au 03 88 51 12 61. Les personnes bénéficiant déjà d'une aide à domicile ou d'un personnel soignant n'ont pas à se signaler. Ce registre permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet.

Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer ;
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions ;
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif ;
- Crampes musculaires ;
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C) ;
- Agitation nocturne inhabituelle.

Calendrier

- ➔ 14 juillet 2021
Fête nationale avec moment de convivialité
■ ■ ■
- ➔ 8 août 2021
Mesti
- ➔ 27 août 2021
Séance du Conseil municipal
- ➔ 29 août 2021
Tournoi de pétanque
■ ■ ■
- ➔ 18 septembre 2021
Nettoyage du ban communal
- ➔ 26 septembre 2021
Marché aux puces Pétanque-club de la Zorn
■ ■ ■
- ➔ 1^{er} octobre 2021
Séance du Conseil municipal
- ➔ 12 octobre 2021
Don du sang AGCLS s'Mehlrاد
- ➔ 23 octobre 2021
Plantation des arbres de naissance



Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

ADIEU MADAME LA DIRECTRICE !



Après 20 années scolaires à Geudertheim, la directrice de l'école élémentaire range définitivement son cartable et ses craies pour une retraite bien méritée. Originnaire de la région parisienne où elle travaille comme cadre dans une compagnie d'assurances, Christine Léger passe en 1993 le concours d'entrée en 2^e année d'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) puis suit une année de formation pour devenir professeur des écoles, réorientation professionnelle qu'elle n'a jamais regrettée. Après sa titularisation elle obtient, en septembre 1995, un poste dans une école en Zone d'Éducation Prioritaire dans les Yvelines. Elle y exerce durant quatre ans comme enseignante puis comme psychologue scolaire.

1999 est l'année de sa mutation interacadémique : elle demande et obtient une affectation dans le Bas-Rhin. L'Alsace devient dès lors sa région d'adoption et de cœur ! Elle fait ses premières armes dans l'académie de Strasbourg avec une classe de CE2/CM1 à l'école de la Musau à Haguenau, puis l'année suivante avec sa première classe de CP.

Pour se rapprocher de son domicile, elle demande à être affectée à l'école élémentaire de Geudertheim, où un poste est « mis au mouvement » pour la rentrée 2001, à la suite du départ à la retraite de Marie-Paule Joerger. Christine Léger enseigne d'abord à

des élèves de CP qu'elle suit en CE1. En 2003, elle renoue avec les CP. Pendant plus de 15 ans, c'est dans ce niveau qu'elle s'attache à apprendre aux enfants du village à « lire, écrire, compter ». Après avoir fait fonction de directrice pendant un an, elle devient directrice titulaire en 2004. À la rentrée 2019, elle relève un dernier défi en prenant en charge le niveau CM2. Christine Léger part à présent à la retraite, en voyant avec sérénité et bienveillance ses derniers élèves s'envoler vers la sixième !

Après des semaines de répétition en toute discrétion, les 150 enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leur enseignante, ont dansé sur *Happy*, de Pharrell Williams, lors d'une *flash mob* le 2 juillet. Parfois maladroits, pas toujours en rythme, mais avec une grande envie de faire de leur mieux pour dire au revoir à Christine. La commune a de son côté organisé le 6 juillet une cérémonie en son honneur, rassemblant ceux qui l'ont côtoyée. Elle en a profité pour remercier ses collègues, ses élèves et anciens élèves, les parents et les associations de parents d'élèves, les élus et le personnel communal d'avoir contribué à faire de ces années professionnelles de belles années de vie. L'inspecteur de circonscription Philippe Daney de Marcillac, excusé, lui a fait parvenir un bouquet de fleurs.



SPECTACLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Vendredi 18 juin, à la grande joie des parents, les enfants des quatre classes de l'école maternelle ont présenté des danses dans la cour de l'école. Ce fut un tour du monde : les enfants d'Émilie Brunaux nous ont fait voyager en Chine et en Égypte, ceux de Cynthia Streit en Russie, en Amérique (du Nord et du Sud) et dans les îles du Pacifique. La classe de Bélinda Kuhn nous a transportés en Polynésie et enfin les enfants d'Agnès Limbach ont dansé sur des musiques brésiliennes et créoles.



LES CP POUR LA RENTRÉE 2021



ATELIERS DE SOPHROLOGIE



Dans le cadre du « bien vieillir », plusieurs ateliers ont déjà été organisés par la commission Aide à la personne ces dernières années. La sophrologie était prévue pour 2020, mais a dû être reportée à deux reprises suite à la pandémie Covid-19. Les séances ont enfin pu débuter le 6 mai dernier en visioconférence, malheureusement sans franc succès. Heureusement à partir du 20 mai, les ateliers ont pu être organisés en présentiel au *Waldeck*. Une dizaine de personnes intéressées ont pu s'initier à cet entraînement afin de développer sérénité et mieux être, basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit. Ces ateliers étaient répartis sur huit séances à raison d'une fois par semaine, animés par Annie Schneiderlin, sophrologue, et Carole Bernold, naturopathe. Rendez-vous a été pris pour un autre thème à définir.

OUVERTURE D'UNE STATION DE LAVAGE

On peut maintenant aller laver son véhicule à Geudertheim. Après des travaux rondement menés, la nouvelle station de lavage automatisée du garage Paulen, route de Hoerd, est ouverte au public depuis quelques semaines. Elle fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et sept jours sur sept, sauf en période de grand gel. Elle propose un portique de lavage à rouleaux équipés de brosses anti-rayures, et un poste de lances à haute pression. Une unité d'aspiration et un gonfleur viennent compléter le dispositif pour un nettoyage complet d'une voiture. Tous les véhicules d'une hauteur inférieure à 3,80 m sont acceptés, sauf les tracteurs. Six programmes de lavage aux rouleaux sont proposés, de 4 à 14 € avec, pour le plus complet, l'application d'un *polish* protecteur et un lustrage. La signalétique est bien visible, les moyens de paiement acceptés sont les espèces (monnaie et billets), les cartes bancaires, y compris le « sans contact », et des jetons que l'on peut acheter grâce au distributeur sur place ou au guichet du garage. Des offres d'achat en nombre permettent d'ailleurs de recevoir des jetons gratuits (4 gratuits pour 25 achetés par exemple). Le plus de cette station de lavage reste la présence quotidienne des gérants pour renseigner et assurer la propreté des lieux.



DON DU SANG

La collecte de sang du 29 juin a sensibilisé 61 donneurs et 55 prélèvements ont été effectués. 53 participants se sont volontiers prêtés à la réalisation de la grille portraits, insérée dans ce G'IM, que l'AGCLS s'Mehrad leur proposait de réaliser.

AVEC LE CIJ, ON S'ENGAGE !

En septembre prochain le Conseil Intercommunal des Jeunes de la Basse-Zorn, qui existe depuis 2016, sera renouvelé pour un troisième mandat de deux ans. Pourront être candidats tous les jeunes des sept communes du territoire nés entre 2005 et 2009. Les jeunes élus s'engagent pour dynamiser les actions en faveur de la jeunesse du territoire ; le CIJ est également un formidable espace d'expression pour l'apprentissage de la citoyenneté. Parents et jeunes, restez connectés, de plus amples informations vous seront communiquées d'ici cet été. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn (AJBZ) au 03 90 64 25 65.**

OUVERTURE DE LA PIZZERIA AL'PATY



Les amateurs de pizzas sont servis à Geudertheim. La nouvelle pizzeria *Al'Paty* a ouvert ses portes le 8 mai au 2 route de Bietlenheim, en vente à emporter et livraison à domicile. C'est Patrick Yaici, le sympathique et dynamique gérant, qui est à la baguette. À 57 ans, ce Geudertheimois a une solide expérience en restauration. Après une formation à l'école hôtelière, il a commencé à travailler à l'âge de 14 ans avec son père dans une des premières pizzerias de Strasbourg, et c'est là qu'il est « tombé amoureux des pizzas ». À 22 ans il avait déjà ouvert son propre restaurant, devenant ainsi le plus jeune restaurateur de Strasbourg. Après un passage comme chef de cuisine au sein d'une grande enseigne, tout en gardant toujours en tête l'idée d'ouvrir une pizzeria, il s'est lancé dans son projet : « cela fait longtemps que je cogite ça ; je voulais prendre du plaisir et ce que j'aime faire c'est des pizzas ; j'ai vu le local de la boucherie Gross disponible, cela m'a donné l'idée ».

Avec une salariée et les coups de main de la famille il s'est mis aux fourneaux et propose une carte de 24 pizzas et, pour satisfaire tous les gourmets, des tartes flambées, des pâtes gratinées au four et des salades. Patrick prépare sa pâte lui-même, avant l'ouverture du restaurant, puis l'étale à la main au moment de confectionner les pizzas. Il aime travailler avec des produits frais et si possible locaux. Après deux mois d'activité intense, il envisage de poursuivre son projet et d'ouvrir également le midi, à partir de la rentrée, avec un menu du jour composé de pâtes et de salades. S'il ne peut proposer pour l'instant que la livraison sur Geudertheim, il étendra très prochainement ce service dans les communes avoisinantes de Hoerdtsheim, Weyersheim et Bietlenheim. Patrick souhaite avant tout satisfaire ses clients, avec des produits de qualité et une hygiène alimentaire : « leur apporter du plaisir c'est me faire plaisir ! ».

STAGE DE PONEY

Les élèves de CM1 ont fait de l'équitation au Haras des Bussièrès à Bischwiller durant quatre jours. Les élèves, répartis en trois groupes, sont passés successivement par trois ateliers, théorie, voltige ou dans le manège, où ils ont effectué des petits parcours à poney seul au pas, au trot voire au galop pour certains. À midi, le repas était tiré du sac et une petite promenade vers le *skate park* leur a permis de se défouler avant la reprise de l'après-midi. Le dernier jour s'est terminé par une promenade à poney près du centre équestre le matin et un jeu à poney l'après-midi. Ils peuvent être fiers d'eux car ils ont surmonté leurs appréhensions et ont tous progressé. Ils sont repartis avec un diplôme mais tristes, car ils auraient voulu continuer encore.



ASTÉRIX CHEZ LES PIRATES

Les enfants du périscolaire *Les Loustics* se sont mis dans la peau d'un personnage (les Gaulois, les Romains ou les pirates) en ces derniers mois ensoleillés. Ils ont confectionné des costumes, mis en place des stratagèmes pour impressionner leurs rivaux, ils ont inventé leur cri de ralliement, pour finir avec une confrontation sur des Olympiades le temps d'un pique-nique dans la cour de l'école. Pour fêter la victoire de chacun, les enfants des *Loustics* ont invité ceux des *Pitchouns* pour un banquet final devant la projection d'un film d'Astérix.

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU

Le gouvernement français a signé les accords d'Évian le 18 mars 1962 avec les représentants du FLN (Front de Libération Nationale, mouvement indépendantiste) pour mettre fin aux « opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord » (appelées depuis, « guerre d'Algérie »). Après un conflit qui s'éternisait depuis le 1^{er} novembre 1954, la voie vers l'indépendance algérienne était ouverte. Alain Dorne, habitant de Geudertheim et conscrit des dernières classes appelées (dans l'infanterie de marine, pour sa part), a pris l'initiative d'acheter personnellement une gerbe, comme le font bon nombre de ses camarades un peu partout en France.

Son état de santé ne lui permettant pas le déplacement, il s'est fait représenter par son épouse et son petit-fils, et a associé le maire. Ils ont déposé la gerbe au monument aux morts le 19 mars à 11 h pour commémorer le cessez-le-feu entré en vigueur ce jour-là, 59 ans plus tôt. Il s'agissait de rendre hommage aux soldats engagés (près de 1,5 million, Français et harkis), aux dizaines de milliers de victimes militaires (blessées ou tuées), sans oublier les civils : de nombreux pieds-noirs ont été tués pendant le conflit, et la plupart des autres ont fui l'Algérie en catimini après le cessez-le-feu pour rejoindre définitivement la France métropolitaine. Après une minute de silence, le maire a lu le texte de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, qui rappelle que la guerre d'Algérie a laissé une trace indélébile, souvent douloureuse, dans la mémoire personnelle et familiale de nombreux Français.



BILAN DE LA PEEP



L'année scolaire 2020-2021 touche à sa fin. Il est donc l'heure de faire le bilan. Malgré une année semi-confinée, la Peep de Geudertheim a continué à œuvrer pour les écoliers de notre village et du collège de Hoerd. Ses représentants ont

donc assisté à tous les conseils d'école, de classe et d'administration comme chaque année (principalement en visioconférence). À défaut de pouvoir faire venir Saint Nicolas pour sa traditionnelle marche, il a été décidé d'offrir à chaque écolier un chocolat et un livre sur le thème de Noël, en espérant avoir fait plaisir au plus grand nombre avec ces présents. Comme les villageois ont pu le constater, la Peep a dû cesser cette année les ramassages des vieux papiers. Pour pallier le manque à gagner, elle a décidé de mener d'autres actions, en organisant avec succès une vente de couronnes de l'Avent et une vente de fromages pour Noël. Enfin, elle a organisé pour la 4^e année consécutive son Grand Prix des Jeunes Dessinateurs, proposé par la fédération nationale, et dont le thème était « les créatures fantastiques et mythologiques ». Le choix du jury local a été très difficile tant nos écoliers ont été talentueux et inspirés. Les quatre dessins ayant décroché le premier prix de chaque catégorie poursuivent actuellement leur petit bout de chemin au niveau régional et national. La Peep ne manquera pas de vous avvertir si l'un d'eux devait être distingué en septembre par le jury national. L'association souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances ; **elle espère vous retrouver à la rentrée et, pourquoi pas, accueillir certains d'entre vous en son sein.**

ACTIONS VIVRE L'ÉCOLE



Comme vous le savez, l'année scolaire 2020-2021 touche à sa fin, avec son lot de péripéties entre confinement, fermeture et retour en classe. L'association Vivre l'École a essayé à son niveau de rendre celle-ci moins per-

turbante pour les enfants, grâce aux opérations qu'elle a menées : distribution de lapins en chocolat pour Pâques, petits cadeaux de nouvelle année, distribution de boissons lors des danses de l'école maternelle, organisation de la fête des CM2 et petites surprises pour les autres classes de l'élémentaire. Elle espère avoir pu améliorer la vie des jeunes élèves. L'association va encore cette année s'efforcer de soutenir le corps enseignant et les écoliers, en continuant ses actions comme la vente de bretzels, celle de chocolat de Pâques et les fournitures de matériel scolaire. Ces actions lui permettent de participer financièrement à des opérations ponctuelles au sein des écoles. Tous les membres vous souhaitent de très belles vacances et espèrent vous retrouver pour cette nouvelle année 2021-2022. **Vous souhaitez participer aux actions de Vivre l'École et être au cœur de la vie scolaire de votre enfant ? Rejoignez l'association, elle compte sur vous !**

Culture dialectale



Min Geyderthe

*A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so läng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !*

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Nix besser's däss a guedi Gschwellti ! / Rien de meilleur qu'une pomme de terre en robe des champs !

Les pommes de terre savent parler. Si, si ! (*D'Grumbeere kenne rede, doch, doch !*) Prêtez l'oreille et écoutez donc une « *Ackersaje* » se raconter. En Alsace (*em Elsäss*), on m'appelle *Ackersaje* et en Allemagne (*en Ditschloend*) où je suis née en 1929, *Ackersegen*. Mon père (*miner Väter*) s'appelait *Hindenburg* et ma mère (*mini Muetter*) *Allerfrühste Gelbe* (traduction littérale : « la plus précoce jaune »). J'ai longtemps été la reine (*d'Kenigin*) des pommes de terre allemandes et alsaciennes, assez farineuse (*zemli mahlig*) et au bon goût beurré (*gueter Buttergschmäck*), pour mon grand rendement (*grosser Ertreuij*), car je nourrissais non seulement les hommes (*d'Mensche*) mais aussi les cochons (*d'Seuij*) qui étaient élevés nombreux dans tous les villages (*wie vel ufgezeuje wore sen en àlli Derfer*).

Mais, dans les années 1960, j'ai pratiquement disparu de la circulation (*ben'i pràktisch en Vergass komme*), au profit de nouvelles variétés (*zue Gunschte von neuji Varietaete*) répondant à la demande des amateurs de tubercules à chair ferme, tendre ou farineuse (*fleischi, zàrt oder mahlig*).

Laissez-lui sa belle robe

La pomme de terre se consomme de multiples façons, rissolée (*gebradelt*), autrefois dans du saindoux (*em Schmàlz*), aujourd'hui à l'huile d'olive ou à la graisse d'oie ou de canard (*Genz- oder Ente-Fatt*), gratinée, en purée, salade (*Salod*), galette (*Kechle*), soupe et surtout en frites.

Mais la pomme de terre peut aussi être cuite à l'eau (*em Wàsser kocht*), au four (*em Ofè*) ou dans la braise (*Gluet*) du barbecue, en robe des champs (traduction littérale : *Fald-Kutt*). Laissez-lui sa belle robe (*scheen Kutt*) blanche, jaune, rose ou violette, ne la déshabillez pas (*nit üsziche*) avec l'éplucheur ! Des recettes très simples permettent alors d'apprécier vraiment (*rechti*) son goût de châtaigne (*Keschte*), de noisette (*Hoselsnuss*) ou de beurre frais.

Accompagnée, par exemple, de fromage blanc (*Bibeleskas*), de harengs marinés (*màrinerdi Haari*), d'une noix de beurre, d'un morceau de munster, de lait caillé (*Sürmelich*), très à la mode autrefois, ou encore avec du lapin (*met Kennel*), écrasée (*verdreckt*) en purée dans l'assiette (*em Daller*) et mélangée avec la sauce brune.

La pomme de terre en robe des champs : un délice, foi d'*Ackersaje* !
(*A guedi Gschwellti: nix besser's, so wohr wie ech a Ackersaje ben !*)



A bessele gschehtliches / Un peu d'histoire

L'origine (de Uersprung) de la pomme de terre remonte à plus de 8 000 ans. Elle était notamment cultivée (*gefloentz*) dans les cordillères des Andes, au Pérou (*en de Kordilleren der Anden em Peru*). Elle fut ramenée en Europe en 1534 par les explorateurs espagnols (*spànische Konquistadore*) mais tarda à se répandre. En France, elle était connue

dès la fin du XVI^e siècle sous le nom de cartoufle, francisation du mot allemand *Kartoffel* ; en Allemagne, où elle était aussi appelée *Erdapfel*, qui a donné le nom d'*Ardaepfel* dans certaines régions en Alsace. Mais la vulgarisation (*Popularisierung*) du tubercule, qui mit fin aux famines (*Hungersnot*) qui décimèrent maintes régions et pays, se fit principalement, en France, par Parmentier, à la fin du XVIII^e siècle. Aujourd'hui (*hitzedeujs*), il existe des milliers de variétés : Charlotte, Sirtema, Élodie, Mona Lisa, Samba, Bintje, Amandine, Belle de Fontenay, etc. (*usw*).

Technique

Une pomme de terre primeur est juste lavée et frottée (*gewasche un gerewe*).

Un peu plus tard, elle est grattée (*g'schobt*).

Une pomme de terre de conservation est pelée (*g'schelt*).

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Alfred Klein • 85 ans



Cécile Hoechstetter • 85 ans



Noces d'or
16/04 Époux Gaupp



Noces d'or
24/04 Époux Schwetta



Noces d'or
21/05 Époux Roser



Jean-Claude Jund • 85 ans

Anniversaires



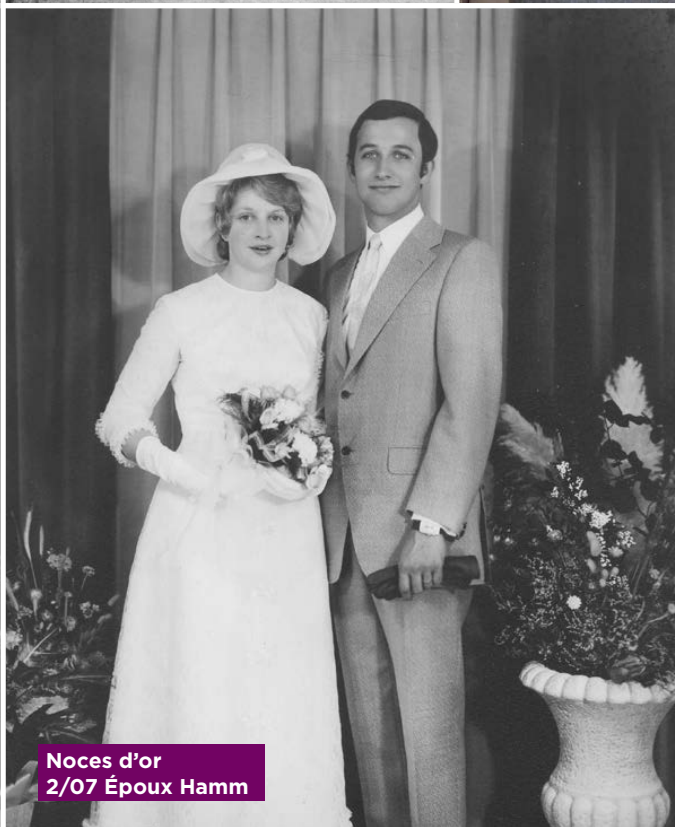
Noces d'or
11/06 Époux Uffler



Lucie Noé • 85 ans



Marie Rau • 90 ans



Noces d'or
2/07 Époux Hamm



Noces d'or
4/07 Époux Marcot

Les époux Gilbert Kern ont fêté
le 2 juillet dernier leurs Noces d'or.

> MARS 2021

JUBILAIRES

• 31/03

Alfred KLEIN

6 rue des Cerisiers, **85 ans**

NAISSANCE

• 25/03

Evan Lucien BERNARD

né à Strasbourg
fils de Mathias BERNARD
et de Lucille GEHIN
18 rue du Moulin

> AVRIL 2021

JUBILAIRES

• 2/04

Yvonne METZGER née PETER

22 route de Bietlenheim, **86 ans**

• 3/04

Émilienne GLATH née ANDRES

3 rue des Potagers, **93 ans**

**Cécile HOECHSTETTER
née DIEBOLT**

35 rue Sainte Maison, **85 ans**

• 16/04

**Gerda HENCHES
née FAULLIMMEL**

6 rue Hornwerck, **80 ans**

• 18/04

Alain DORNE

1 rue des Lilas, **81 ans**

• 22/04

Nicole KLEIN née WENDLING

6 rue des Cerisiers, **82 ans**

• 28/04

**Jeanne HAMM
née VOLTZENLOGEL**

38 rue du Gal de Gaulle, **99 ans**

• 29/04

**Hélène TRAUTTMANN
née JUNGER**

4 rue Dietweg, **91 ans**

NAISSANCES

• 3/04

Lyana LAUCK

née à Schiltigheim
fille de Mathieu LAUCK
et d'Alice GONCALVES
8 chemin de la Froen

• 5/04

Raphaël Hervé Georges DOUMY

né à Strasbourg
fils d'Alexandre DOUMY
et de Marie NOUET
1a impasse Jacques

• 8/04

Noé Marcel Claude CULLMANN

né à Strasbourg
fils de Samuel CULLMANN
et de Léonie LALLOZ
47a rue du Gal de Gaulle

• 28/04

Agathe Iris DEGRELLE

née à Schiltigheim
fille de François DEGRELLE
et de Lucie BRUYÈRE
49a rue du Gal de Gaulle

MARIAGE

• 17/04

Franck Pascal Joël MATIFAS

domicilié 2 rue du Rossignol
à Ohlungen et

**Déborah Sarah Jacqueline Léonie
KREYENBIHLER**

résidant 15 rue Louis Pasteur
à Geudertheim

DÉCÈS

• 6/04 à Haguenau
dans sa 89^e année

Ernest Philippe VIX

10 rue de l'Arche

• 7/04 à Haguenau
dans sa 86^e année

Irène Madeleine JUNGER

1 rue de Kurtzenhouse

• 10/04 à Geudertheim
dans sa 66^e année

Claude Gérard CHRISTOPHE

8b rue du Chevreuil

• 19/04 à Strasbourg
dans sa 68^e année

Jean-Luc Robert Joseph GONET

8 rue du Chevreuil

• 21/04 à Haguenau
dans sa 77^e année

**Anne Patricia Laurence
RODOLPHE née WOLL**

1 rue des Bleuets

> MAI 2021

JUBILAIRES

• 1/05

**Antoinette STEINMETZ
née LUDWIG**

3 impasse Jacques, **91 ans**

Jean Michel ZUMSTEIN

10 rue du Chevreuil, **84 ans**

• 7/05

Jean Georges WEISS

28 route de Bietlenheim, **82 ans**

• 10/05

Lina VIX née WEIL

10 rue de l'Arche, **88 ans**

• 12/05

Alfred HUCKEL

44 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

• 14/05

Germaine DIEBOLT née WEITZ

16 rue Hornwerck, **86 ans**

État civil

• 19/05

René HENCHES

6 rue Hornwerck, **84 ans**

• 20/05

Berthe GEISSLER née VIX

27 rue Sainte Maison, **88 ans**

Alice Irène HEITZ née ENG

1 rue du Coteau, **82 ans**

• 23/05

Jean-Claude JUND

15 rue du Moulin, **85 ans**

NAISSANCE

• 22/05

Bastian Samuel KLOTZ LIO

né à Strasbourg

fils de Lucas KLOTZ

et d'Aurélié LIO

4e rue des Petits Champs

MARIAGES

• 15/05

Guillaume Gabriel Pierre MORET

et **Lorena Graziella VENEZIANO**

domiciliés 35a rue du Gal de Gaulle

• 19/05

Carolane Hélène HOEFFEL

et **Cindy Marie Christelle**

GRUSSENMEYER

domiciliées 51a rue du Gal de

Gaulle

• 29/05

Mevlut KOCAMAN

résidant 1 rue Sainte Maison

à Geudertheim

et **Morgane ABEL**

domiciliée 17 rue Principale

à Hohfrankenheim

DÉCÈS

• 1/05 à Haguenau

dans sa 70^e année

Porfirio GONÇALVES SINARÉ

DA SILVA

7 rue du Moulin

• 31/05 à Agde

dans sa 87^e année

Chrétien Charles BRANDT

anciennement 15 rue du Moulin

> JUIN 2021

JUBILAIRES

• 1/06

Élisabeth HOLWECK née LUX

1 rue de l'Arche, **80 ans**

• 8/06

Henri MARCOT

3 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 12/06

Lucie NOÉ née GANTZER

56 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• 13/06

Thérèse PETER née HARNISCH

26 rue Hornwerck, **93 ans**

• 18/06

Georgette JUNGER née BOSS

8 rue Sainte Maison, **87 ans**

• 22/06

Jeanne WENDLING née LEMMEL

3 rue Hornwerck, **94 ans**

• 23/06

Marie RAU née MAECHLING

34 route de Bietlenheim, **90 ans**

• 24/06

Christian DIEUDONNÉ

47a rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 25/06

Éliane KNITTEL née RUHLMANN

111 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

Marcel URBAN

9 rue Hornwerck, **82 ans**

NAISSANCE

• 26/06

Nolan Michaël Albert

WINTENBERGER

né à Schiltigheim

fils de Sébastien WINTENBERGER

et de Laetitia KRISTOF

5 rue des Petits Champs

DÉCÈS

• 19/06 à Geudertheim

dans sa 91^e année

Berthe HOLZ née GELDREICH

5 rue des Potagers

Les membres de la commission
Communication et information
vous souhaitent d'agréables vacances !